SCI Michel THOMAS - contact

De: Anne Heurtel <anne.heurtel@heurtelmoga.com>

Envoyé: jeudi 14 mars 2024 13:20

À: Laurent MARTIGNON; SCI Michel THOMAS - contact

Cc: Martin SENE; Kadija Sambagué

Objet: RE: LA PLATEFORME / SCI MICHEL THOMAS

Cher Laurent, Cher Monsieur,

Merci pour cet envoi.

Je l'ai fait suivre à notre consoeur en l'ayant préalablement estampillé du terme "CONFIDENTIEL".

J'attends son retour pour l'ouverture du compte CARPA et la saisine de la conciliatrice pour laquelle je me suis proposée de faire un mail.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés.

Bien à vous.

Anne Heurtel

Avocat Associée

SELARL HEURTEL & MOGA

24 Avenue Victoria - 75001 PARIS (5ème étage escalier B - 6ème étage par l'ascenseur) Tel. 01.85.08.70.67 - 06.16.34.85.60 anne.heurtel@heurtelmoga.com www.heurtelmoga.com

PRIVILEGED & CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL

Cet e-mail contient des informations confidentielles protégées par le secret professionnel. S'il ne vous est pas destiné, nous vous remercions de le détruire immédiatement, sans le copier, ni révéler ou transmettre son contenu à quiconque. N'imprimez ce message qu'en cas de nécessité.

De: Laurent MARTIGNON < Im@trouvin-avocats.fr>

Envoyé: mercredi 13 mars 2024 19:12:19 À: Anne Heurtel; SCI Michel THOMAS - contact

Cc : Martin SENE; Kadija Sambagué

Objet: RE: LA PLATEFORME / SCI MICHEL THOMAS

Chère Anne,

Merci pour ton compte rendu.

Ci-joint le rapport B3E du mois de mars 2023 qui manquait effectivement à mes précédents envois.

Bien à toi,

Laurent MARTIGNON

Avocat au Barreau de Paris



De: Anne Heurtel <anne.heurtel@heurtelmoga.com>

Envoyé: mercredi 13 mars 2024 18:58

À: SCI Michel THOMAS - contact <contact@scimt.fr>; Laurent MARTIGNON <lm@trouvin-avocats.fr>
Cc: Martin SENE <martin.sene@heurtelmoga.com>; Kadija Sambagué <secretariat@heurtelmoga.com>

Objet: RE: LA PLATEFORME / SCI MICHEL THOMAS

Cher Monsieur, Cher Laurent,

Je reviens vers vous suite à l'audience de règlement amiable qui s'est tenue ce jour sous l'égide de Monsieur VERT.

Après avoir entendu chacune des parties sur les faits, puis fait un apparté avec chacun de nous, l'accord suivant a été trouvé :

- 1- Dans les 8 jours qui suivront le règlement, par la SCI, de l'appel de fonds, nous en justifierons auprès de la Plateforme ;
- 2- Communication à titre strictement confidentiel à la Plateforme, sous 8 jours à compter de ce jour, du diagnostic technique B3E de mars 2023 (Laurent, peux-tu me le communiquer ?)
- 3- Consignation en CARPA par la Plateforme de la somme forfaitaire H.T de 20.000 € lors du règlement du prochain appel de loyer (avril), somme consignée jusqu'au 9 octobre 2024
- 4- Organisation d'une nouvelle ARA le **9 octobre 2024 à 9H30** pour faire un point de l'avancement des travaux et rediscuter du séquestre
- 5- Demande de renvoi à l'audience du 21 mai
- 6- Saisine de Madame Catherine BERNARD, conciliatrice (<u>catherine.bernard@conciliateurdejustice.fr</u>) pour tenter de gérer les relations et les travaux, notamment avec la RIVP et SEQUENS dont l'idée serait de les faire participer.

Je ne manquerai pas de vous transmettre le PV signé ce jour, lequel sera disponible à notre Toque dans le courant de la semaine prochaine.

De mon côté, j'échange avec le Conseil de La Plateforme pour l'ouverture du compte CARPA et la saisine de la conciliatrice. Je transmettrai également le diagnostic B3E à me communiquer. Je vous tiendrai évidemment informés de mes démarches.

Dans cette attente, je reste à votre écoute et disposition à tous deux.

Bien à vous.

Anne Heurtel

Avocat Associée

SELARL HEURTEL & MOGA
24 Avenue Victoria - 75001 PARIS
(5ème étage escalier B - 6ème étage par l'ascenseur)
Tel. 01.85.08.70.67 - 06.16.34.85.60
anne.heurtel@heurtelmoga.com
www.heurtelmoga.com

PRIVILEGED & CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL

Cet e-mail contient des informations confidentielles protégées par le secret professionnel. S'il ne vous est pas destiné, nous vous remercions de le détruire immédiatement, sans le copier, ni révéler ou transmettre son contenu à quiconque. N'imprimez ce message qu'en cas de nécessité.

De: Anne Heurtel

Envoyé: mardi 12 mars 2024 19:24:49

À: SCI Michel THOMAS - contact; Laurent MARTIGNON

Cc: Martin SENE; Kadija Sambagué

Objet: TR: LA PLATEFORME / SCI MICHEL THOMAS

Cher Monsieur, Cher Laurent,

Je reviens une nouvelle fois vers vous venant de recevoir les conclusions de La Plateforme.

A l'évidence, notre Consoeur se méprend sur ce qu'est une audience de règlement amiable puisqu'elle conclut comme si nous plaidions demain le référé....

Et sur le fond, rien de constructifni de très amiable...

Bonne soirée.

Bien à vous.

Anne Heurtel

Avocat Associée

SELARL HEURTEL & MOGA

24 Avenue Victoria - 75001 PARIS (5ème étage escalier B - 6ème étage par l'ascenseur) Tel. 01.85.08.70.67 - 06.16.34.85.60 anne.heurtel@heurtelmoga.com www.heurtelmoga.com

PRIVILEGED & CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL

Cet e-mail contient des informations confidentielles protégées par le secret professionnel. S'il ne vous est pas destiné, nous vous remercions de le détruire immédiatement, sans le copier, ni révéler ou transmettre son contenu à quiconque. N'imprimez ce message qu'en cas de nécessité.